

La Houlotte

Que d'eau que d'eau...

édito

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Il ne se passe pas, cette année, une journée où il ne pleut pas... Alors que le mois de juin est en général ensoleillé avec des températures douces, voire chaudes, le millésime 2012 semble être celui de l'humidité.

J'ai retrouvé quelques informations climatiques sur le net. Le climat de notre région est « tempéré océanique humide » selon Météo France. L'atmosphère est donc douce et humide avec des hivers qui peuvent aussi se révéler vifs et des étés secs et parfois orageux. Les heures d'ensoleillement sont de 1705 par an et proviennent principalement des jours d'été. Les précipitations annuelles sont examinées à 604 mm par an, une moyenne de 122 jours de pluie. Lors de la canicule européenne de 2003, les records de températures étaient de 21,3 °C le 13 août pour le minimum et le record maxi est de 39,3 °C le 12 août. Ce premier chiffre a été battu le 20 août 2009 avec une température à 21,9 °C. En ce qui concerne les records de pluie, il a été observé 69,2 mm de précipitations le 4 juillet 2006 et 57,8 mm le 24 mai 2007.

Relevé météorologique de Reims (source *Météo-France-Infoclimat*)

Mois	jan.	fév.	mar.	avr.	mai	juin.	juil.	août.	sep.	oct.	nov.	déc.	année
Température minimale moyenne (°C)	0,1	0,0	2,3	3,7	7,7	10,5	12,4	12,2	9,5	6,6	2,9	1,4	5,8
Température maximale moyenne (°C)	5,5	7,0	10,8	14,0	18,4	21,3	24,1	24,2	20,1	15,1	9,3	6,6	14,7
Ensoleillement (h)	50,3	86,1	129,4	171,7	206,9	220	235	216,3	170,6	121,6	71,9	49	
Précipitations (mm)	44,1	39,5	50,5	45,4	58,8	58,2	56,4	48,4	53,2	54,9	52	56,5	617,8

En tous les cas, cette météo humide a un mérite, pas besoin d'arrosage pour nos plantations. De plus les nappes phréatiques, qui en avaient bien besoin, retrouvent leurs niveaux d'antan. Revers de la médaille, une végétation abondante qui n'en finit pas de pousser. Que ce soit le gazon ou encore les vignes qui voient leurs brins s'allonger à vue d'œil. Cela donne beaucoup de travail aux vignerons mais aussi notre équipe d'employés communaux qui ont bien du mal à s'en sortir seuls. Aussi, vous le lirez, dans ce magazine, nous vous donnons rdv le 9 juillet après midi pour un moment citoyen consacré au désherbage de tous nos massifs. Je sais pouvoir compter sur votre aide.

Le Maire JM BEGUIN



MAIRIE DE



Secrétariat de
mairie ouvert:

Lundi, mardi,
jeudi, vendredi
10-12h
13h30 - 16h

Infos Mairie

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat :

info@champillon.com

Maire : jm.beguिन@champillon.com

Adjoints :

- m.launer@champillon.com
- jp.crepin@champillon.com
- s.mousquet@champillon.com

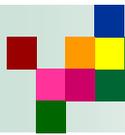
Le site de la commune : www.champillon.com
prend toutes ces informations.

La Ville de Champillon soutient



Vous trouverez avec ce bulletin, un bon d'adhésion au Comité de soutien de l'association Paysage de Champagne. C'est totalement gratuit ! Nous devons être le plus possible à adhérer. Nous comptons sur vous.

**Le secrétariat de mairie sera fermé
du jeudi 16 août jusqu'au lundi 3 septembre INCLUS.
Réouverture le mardi 4 septembre à 10H.
En cas d'urgence, contactez le maire ou les adjoints.**



Passage à CHAMPILLON du **géomètre du cadastre** de Reims, Mr Gilles BARBIER, **du lundi 25 juin jusqu'au vendredi 6 juillet INCLUS**, pour procéder à la mise à jour du plan cadastral du village. A cette occasion, il passera chez les différents propriétaires pour constater les constructions nouvelles, les additions de construction, les démolitions éventuelles.



Déchets de jardin



En vertu de la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011, **il est interdit de brûler des déchets, même ceux de jardin** : troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, risque d'incendie, émission dans l'atmosphère de substances toxiques. Solutions de substitution : paillage après broyage, compostage individuel, apport en déchetterie, location de benne, enlèvement par un professionnel. Les contrevenants encourent une amende de 3ème classe (maxi 450€)



Bruit dans les propriétés privées (arrêté préfectoral du 8 décembre 2008) :

Article 13 : les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 14 : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

"Tout conducteur de véhicule terrestre à moteur, à l'exclusion



d'un cyclomoteur (véhicule à moteur à 2 ou 3 roues, dont la cylindrée ne dépasse pas 50cm3) est dans l'obligation de justifier d'un éthylotest. Cet éthylotest, disponible immédiatement, doit respecter les conditions de validité (péremption, marquage de certification du fabricant déclarant sa conformité). Le défaut de possession sera sanctionné par une amende de 11 euros à compter du 1er novembre 2012."

Compte-rendu succinct du conseil municipal du mercredi 5 juin 2012

Après délibération, le conseil

- 1) approuve à l'unanimité le projet d'extension du périmètre de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne à la commune de BOUZY.
- 2) décide de confier l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols à la Direction Départementale des Territoires et autorise le Maire à intervenir entre les services de l'Etat et la commune.
- 3) Accepte à l'unanimité la prise en charge par la commune du projet d'extension du réseau électrique pour l'aménagement de la future maison de Mr Denis ROUALET à hauteur de 2.858 €.
- 4) Vu les problèmes récurrents occasionnés par l'actuel photocopieur IRC4580, accepte à l'unanimité accepte d'acquérir un nouveau photocopieur, toujours financé en crédit-bail.

Divers

- le conseil accorde une autorisation de passage permanente à Champillon demandée par l'association Randonneurs et Pèlerins sur Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, de Rocroy à Vézelay.
- le maire fait part de son projet de reboiser la zone des Rosières, à côté de l'ancienne décharge, et de remplacer les marronniers de la place Pol Baudet, le long du terrain de boules, vu leur mauvais état sanitaire.
- candidature UNESCO : parmi les 3 secteurs concernés, les coteaux de Mareuil-sur-Aÿ à Cumières, dont la commune de Champillon. Les bulletins d'inscription gratuits distribués avec la Houlotte de juillet-août ont pour objectif de montrer que la population soutient activement ce projet et, par là, de favoriser notre candidature.

Résultats des élections législatives à CHAMPILLON juin 2012

1er tour (votants 64,99 %)

les cinq premiers :

Philippe MARTIN (UMP)	45,02 %
Eric LOISELET (PS)	22,14 %
David MASCRÉ (FN)	13,65 %
Franck LEROY (DVD)	8,86 %
Jean-Paul ANGERS (DVG)	5,54 %



2ème tour (votants 68,59 %)

Philippe MARTIN (UMP)	66,55 %
Eric LOISELET (PS)	33,45 %

En 2007, Philippe MARTIN avait été élu au premier tour avec 57,74 % des suffrages à Champillon.

Le **CIAS** a mis en place depuis le mois de mai, le mercredi de 9h à 11h30, des **ateliers d'accompagnement à la recherche d'emploi**, à destination des demandeurs d'emploi de notre territoire communal. Prochains ateliers :

- **4 juillet** : lettre de motivation
- **11 juillet** : je rédige mon CV et ma lettre de motivation
- **18 juillet** : mobilité : sans permis, sans voiture, mais à la recherche d'un emploi, c'est possible
- **25 juillet** : se préparer à un entretien d'embauche
- **12 septembre** : s'exercer à un entretien d'embauche

Pour toute information complémentaire, contactez Antoine MARQUES au **03.26.56.92.51**



21 JUIN, solstice d'été et fête de la musique :

80 à 90 personnes ont répondu à l'invitation du Comité des Fêtes autour d'un apéritif et d'un pique-nique convivial. Pour cause de vigilance orange, le groupe invité DJANGO INFLUENCE s'est produit à l'intérieur, la fanfare à l'extérieur avec le soleil revenu. Cadeau-surprise :

le président de l'association « nouveaux talents » de Soissons était présent et a chanté, entraînant les gens dans la danse.

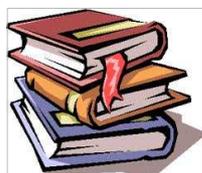


La soirée s'est prolongée jusque vers 1h du matin.



Entre les averses et le soleil, les mauvaises herbes ont envahi nos espaces verts, aussi nous lançons un appel à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre :

Lundi 09 juillet prochain, à 14h, devant la mairie, nous rejoindrons l'équipe communale pour le désherbage des espaces verts. Grands et petits seront les bienvenus. Merci de vous inscrire auprès de Muriel en mairie, afin d'organiser notre goûter qui clôturera ce moment de solidarité. MERCI à tous ceux qui pourront nous rejoindre!



La bibliothèque fermera ses portes pendant les vacances d'été et rouvrira après les vendanges. Pendant cette période, vous pouvez emprunter des livres en contactant Annick CHAYOUX au 06 86 77 08 09

Pour la treizième année consécutive, la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne propose, **du 21 au 31 août prochains**, le festival « concerts entre vignes et forêts » destiné à mieux faire connaître le patrimoine viticole et architectural local. Ce festival s'adresse à tous les mélomanes amoureux d'ambiance champêtre.

Mardi 21 août à Champillon

17h30 : démonstration culinaire présentée par le Chef de cuisine du Restaurant le Royal Champagne

19h30 : Agnès RAVAUX et Guillaume GIRAUD (Hommage à Barbara)

Infos pratiques

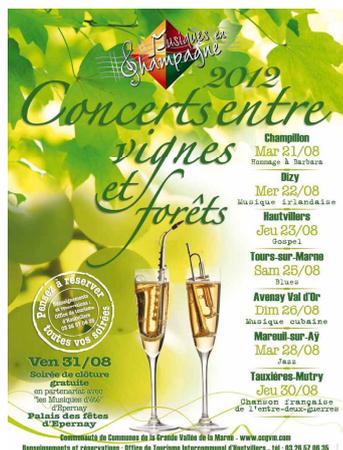
Renseignements et réservations à L'Office de Tourisme Intercommunal d'Hautvillers. Tél : 03.26.57.06.35 ou courriel : info@tourisme-hautvillers.com.

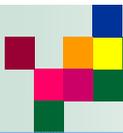
Tarif : 12 € pour un concert
possibilité de tarifs réduits et dégressifs

Attention ! Pour certains concerts et animations le nombre de places est limité, il est indispensable de réserver.

Chaque festivalier se verra offrir, à la fin des concerts, une flûte de champagne originale du festival.

Programme complet sur www.ccgvm.com





L'association Familles Rurales organise un **centre de loisirs du 09 juillet au 03 août 2012.**

Pour inscrire vos enfants, renseignez-vous auprès de Sylvie Andrieux au 03-26-59-46-55.

Seront proposées aux enfants, entre autres activités : une sortie au parc Astérix, visite d'une ferme pédagogique et balade à poney, travail de l'argile, grands jeux, fête des enfants à Courtisols avec le centre d'Hautvillers, nuit sous la tente, pique-nique ...

Malheureusement le nombre d'enfants inscrits est en baisse et la pérennité du centre est en jeu. C'est dommage car nous avons les locaux, la campagne, du matériel et l'aide financière de la commune qui nous permet d'organiser un séjour de vacances et des sorties. N'hésitez pas à inscrire votre enfant afin de faire vivre votre village.



Dans le cadre du centre de loisirs nous proposons aux habitants une **sortie au parc Astérix le vendredi 13 juillet.** Si vous désirez profiter du bus, inscrivez-vous auprès de S. Andrieux. Tarifs : - 12 ans 19 € / + 12 ans 27 € / adulte 30 €

Les recettes de Jean-Claude :

1) CRÊPES SURPRISE AUX FRAISES

Pour 6 personnes :

125 gr de farine, 25 cl de lait, 25 gr de sucre, 2 œufs + 3 blancs, 30 gr de beurre fondu + 20 gr, 2 c à soupe d'huile, 1 pincée de sel, 50 cl de crème pâtissière (en brique), 300 gr de fraises, 1 orange, 2 c à soupe de Grand-Marnier.



- Mélangez la farine, le sucre, le sel, cassez les œufs au centre. Mélanger à la spatule en délayant peu à peu avec le lait. Incorporez le beurre fondu et laissez reposer 2 heures.
- Détaillez le zeste d'orange en filaments, plongez-les dans l'eau froide, portez à ébullition, rincez et égouttez.
- Allumez le four Th 7 (210 °) cuisez les crêpes (12) dans une poêle huilée.
- Ajoutez à la crème pâtissière les zestes, le Grand-Marnier et les blancs d'œufs montés en neige.
- Étalez les crêpes, garnissez-les de crème et pliez-les en 4. Mettez-les dans un plat beurré et passez-les au four 12 à 15 mn.
- Glissez-les sur une assiette, saupoudrez de sucre glace et garnissez avec les fraises émincées.

2) TARTE GOURMANDE AU CHOCOLAT ET AUX FRAMBOISES

Pour 6 personnes :

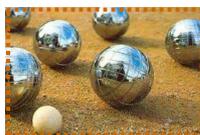
300 gr de pâte sablée, 200 gr de framboises, 150 gr de chocolat amer, 120 gr de beurre, 1 gros œuf + 3 jaunes, 2 c à soupe de sucre glace, 1 c à soupe rase de maïzena.



- Étalez la pâte sur une épaisseur de 2 mm. Déposez-la dans un moule de 22 cm de diamètre et mettez-la au réfrigérateur pendant 30 mn.
- Allumez le four Th 6 (180 °). Tapissez le fond de tarte de papier sulfurisé et étalez une couche de légumes secs. Faites cuire 10 mn. Laissez refroidir.
- Faites fondre le chocolat au bain-marie, ajoutez le beurre et mélangez le tout à la spatule. Retirez du feu et laissez refroidir. Incorporez délicatement la maïzena, l'œuf entier battu, les jaunes d'œufs et le sucre glace.
- Étalez la crème au chocolat sur le fond de tarte. Enfournez et cuisez environ 15 mn, la crème doit être prise mais rester tremblante au milieu.
- Laissez tiédir la tarte, puis démoulez-la et décorez avec des framboises.

Prochaines rencontres de la B'Houlotte

- Samedi 7 juillet à 13h30
- Dimanche 22 juillet à 9h00
- Samedi 25 août à 11h (méchoui à Saint-Imoges)
- Samedi 1er septembre à 13h30



VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FÊTE SES 20 ANS

« UN INSTANT DANS LA CC DE LA GRANDE VALLÉE DE LA MARNE »

FIXEZ UN MOMENT ET PARTAGEZ LE AVEC NOUS EN PARTICIPANT AU CONCOURS PHOTO JOURNIER AU MARDREDI 20 JUIN 2012

PROLONGATION jusqu'au 1^{er} août

La participation au concours est ouverte et gratuite à l'ensemble des habitants de la Grande Vallée de la Marne. Les photos doivent être envoyées avant le mardi 20 juin 2012 à l'adresse : uninstantdanslaccgvm@ccgvm.com ou par courrier à : CC de la Grande Vallée de la Marne, 10 rue de la République, 51100 Champillon. Le règlement est disponible sur www.ccgvm.com.

À gagner : un séjour de 2 personnes de 2 nuits au Parc de l'Espoir à Champillon (photos prises à Champillon)

CONCOURS PHOTO GRATUIT

Banque de données et règlement complet sur www.ccgvm.com et au 03 26 59 46 55

Le concours de photos « un instant dans la CCGVM » est prolongé jusqu'au 1^{er} août.

Cela résulte d'un problème technique qui est rentré dans l'ordre maintenant. Si vous n'avez pas reçu de message validant votre participation, merci de renvoyer vos photos à uninstantdanslaccgvm@ccgvm.com

Règlement disponible sur simple demande et sur www.ccgvm.com

À noter :

4^{ème} édition des Virades de l'Espoir

dimanche 30 septembre

La Houlotte est éditée par la commune de Champillon
Comité de rédaction présidé par Marie-Madeleine ADAM
Responsable de la Publication : Jean Marc BEGUIN